

Le chapitre 46, modifiant de nouveau la loi de l'impôt sur le revenu de 1917, porta de \$300 à \$500 l'exemption accordée aux contribuables pour chacun de leurs enfants; un autre amendement a pour but de prévenir l'évasion de la taxe au moyen d'achats ou de ventes entre compagnies associées entre elles, à des prix incompatibles avec les cours; il est aussi traité des revenus des gens non domiciliés au Canada mais y faisant affaires; des revenus découlant des associations et enfin du privilège de l'Etat pour le recouvrement de cet impôt; le chapitre 68 ramène la taxe sur les ventes de 6 p.c. à 5 p.c.; en outre, un nombre considérable d'articles sont complètement exemptés, notamment les livres didactiques et les instruments de production dans les industries primaires du pays; enfin, d'autres articles n'auront à payer que la moitié de cette taxe, soit 2½ p.c., tels sont: les chaussures, soit en cuir, soit en caoutchouc, les biscuits de toutes sortes, les traverses de voies ferrées créosotées et différents autres articles.

1.—Bilan de la Puissance.

Un bref résumé de la situation financière de la Puissance au 31 mars 1924 est donné dans la balance d'inventaire reproduite ci-après (Tableau 1). On y voit qu'à cette date la dette s'élevait à \$2,819,610,470, mais se réduisait en fait à \$2,417,783,275¹ après déduction d'un actif compensateur de \$401,827,195. L'actif indisponible, constitué par des travaux publics, tels que les canaux et voies ferrées, ainsi que les prêts aux compagnies de chemins de fer, représente \$1,470,860,222, laissant un solde débiteur au 31 mars 1924, de \$946,923,053. Les détails du passif et de l'actif se trouvent dans les cédules accompagnant la balance d'inventaire et imprimées dans les comptes publics.

1.—Bilan de la Puissance du Canada, au 31 mars 1924.

ACTIF PRODUCTIF— (Chiffres puisés dans les documents officiels.)	
Espèces en caisse et en banque.....	\$ 43,612,756
Numéraire en réserve.....	103,427,038
Avances aux provinces, aux banques, etc.....	92,418,747
Avances à la Grande-Bretagne et aux gouvernements étrangers.....	40,071,243
Prêts aux soldats-colons.....	86,728,789
Divers comptes courants.....	35,568,022
Total, actif productif.....	\$ 401,827,195
Dette nette au 31 mars 1924 (sans y comprendre l'intérêt courant) à reporter.....	2,417,783,275
	<u>\$ 2,819,610,470</u>
ACTIF IMPRODUCTIF—	
Travaux publics, canaux.....	\$ 151,195,067
Travaux publics, chemins de fer.....	423,623,833
Travaux publics, divers.....	183,413,782
Immeubles et magasins de la milice.....	12,033,498
Crédit du compte des terres.....	9,895,948
Dettes des chemins de fer (anciennes).....	88,397,418
Prêts aux chemins de fer (emprunts improductifs).....	582,082,390
Marine marchande du Gouvernement Canadien, Limitée.....	7,479,856
Placements divers (sans intérêt).....	12,738,430
Balance du fonds consolidé au 31 mars 1923.....	\$ 1,020,343,861
Excédent des recettes sur les dépenses, exercice terminé le 31 mars 1924.....	73,420,808
	<u>946,923,053</u>
	<u>\$ 2,417,783,275</u>
PASSIF—	
Billets de la Puissance en circulation.....	\$ 216,625,004
Fonds de garantie de la circulation fiduciaire des banques.....	6,225,878
Administration des Postes; mandats, bons de poste, etc., impayés.....	2,351,084
Dépôts dans les caisses d'épargne.....	34,211,540
Fonds d'assurance et de retraite.....	25,458,410
Fonds en consignation.....	19,327,244
Fonds des dépenses casuelles.....	2,410,600
Comptes des provinces.....	9,624,153
Différents comptes courants.....	510,809
Emprunts temporaires.....	91,520,000
Dette consolidée.....	2,407,808,902
Intérêt échu et impayé.....	3,538,846
	<u>\$ 2,819,610,470</u>

NOTA.—La Puissance du Canada est aussi caution d'emprunts négociés par les chemins de fer en vertu de différentes lois fédérales, dont le montant en capital et intérêt s'élève à \$367,786,714; mais une partie de cette dette, égale à \$53,157,952, était éteinte en 1924 par voie de confusion.

¹ Au 31 mars 1922, la dette nette était de \$2,422,135,801 et au 31 mars 1923, de \$2,453,776,869. Voir tableau 18, p. 768.